

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de FERRY (antérieurement OUED DJEMÂA) devenue OUED-EL-DJEMAA à l'indépendance

Source : <http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/ferry.html>

Aux confins de la "Petite Cayenne d'Algérie", il y a 120 ans, OUED DJEMÂA devenait FERRY (LES SALINES). Cette localité de l'ouest algérien est située à 13 km, à l'Est de RELIZANE et, à 11 Km au Nord-ouest de ZEMMORA.



En Juin 1853, la DESIRADE est le bateau qui relie Marseille à Oran et sur lequel se trouvent les premiers pionniers, arrivant du Gard. Par voie d'affiche on les a encouragés au départ pour faire fructifier des terres et pour apporter une civilisation après l'effondrement de la Régence turque. Ils débarquent à Oran avec bagages, outils, chariots et même mulets. Bien vite, ils se dirigent vers ce centre de colonisation nouvellement créé et occupé seulement, par les soldats.

Le lieutenant BONIFACE les accueille, les installe sommairement. Pour eux, on a pu dire comme Pierre DUMAS : « Je ne sais quel écrivain a dit, avec raison, qu'entre la France et l'Algérie, la méditerranée n'est pas une barrière, mais une route ». Mais une route...vers l'inconnu, le désert, les fièvres, en somme vers ce pays qu'on appelle déjà « La Petite Cayenne ».

L'émigration espagnole, elle, est importante durant la période 1870/1880. Ces derniers natifs d'Ibérie sont attirés par ce pays, qui ressemble beaucoup au leur et ceux-ci savent tailler la vigne ; ce sont des défricheurs, arracheurs de bois, charbonniers. Des Piémontais sont aussi arrivés à RELIZANE, certes en moins grand nombre que les Espagnols. Comme à d'autres Européens, on leur a fait miroiter l'ELDORADO brésilien, puis on leur propose le départ vers l'Algérie, toute proche et certains, nommés MAZZIA, originaires de BIELLA, dans la région de TURIN, se mettent au service d'entrepreneurs italiens comme les BELLIA, déjà installés à RELIZANE....

Les premiers arrivants à RELIZANE ont été frappés immédiatement par " ce climat épouvantable " d'où le surnom de PETITE CAYENNE.

Source : http://alger-roi.fr/Alger/relizane/textes/1_relizane_mina_algerianiste_119.htm

Résumé Historique :

L'histoire de La ville de RELIZANE remonte à L'époque des royaumes des Numides qui se situe entre 203 et 213 avant J.C. Son ancien nom était MINA qui tire son origine de l'appellation de Oued -Mina sur lequel est située la commune de RELIZANE, près du confluent.

La région de la MINA a connu sous la domination romaine qui a duré près de cinq siècles, son apogée dans le développement agricole et commercial en raison de la fertilité de ses terres et de la richesse de son sol.

L'islam avait fait son apparition dans la région de l'Ouest en 681, en 719-720 les tribus de RELIZANE étaient toutes converties à cette religion avec l'arrivée de Moussa-Ibn-Nassir.

Ce n'est en 1852 que les troupes françaises sont arrivées ; c'est en vertu du décret du 24 Janvier 1857 que fût décidée la création, à RELIZANE, d'un centre de colonisation de 4.000 hectares avec 100 feux (foyers) et 20 fermes.



Barrage de RELIZANE

Le site d'OUED-DJEMÂA

HISTOIRE

Barrage érigé par les Romains sur l'Oued qui va donner son nom au village : OUED-DJEMÂA

Présence Turquie 🇹🇷 **1515 – 1830**

Territoire des tribus des HARARTSA et de la tribu des Maghzen, dominée par la famille Madani dont on disait qu'elle était l'une des rares descendantes directes de Mahomet.

Présence Française 🇫🇷 **1830 – 1962** (Auteur Gérald FLEURY)

Le site de ce nouveau Centre de colonisation, OULED DJEMÂA, fut, probablement, choisi parce qu'il était à la croisée de la route d'ORAN-ALGER et de la route du sel des Bédouins et des targuis se rendant aux salines, mais également par la présence d'un barrage érigé, par les Romains, sur l'oued qui va donner son nom au village.

Quand Gaspard MONGE (*ndlr : Voir au Chapitre 2*) devient Ministre de la marine il entreprend une purge au sein de la "Royale". Il va la priver de ses cadres et l'affaiblir au point que celle-ci, qui venait d'atteindre des sommets avec la guerre d'indépendance américaine, ne sera plus en mesure d'assurer le harcèlement des barbaresques au large d'ALGER.

Gaspard MONGE retarda-t-il, par la même, la colonisation de l'Algérie ?....nul n'est en mesure de l'affirmer aujourd'hui. Ce qui est sûr c'est, qu'un peu plus tard, le déclin de la sériciculture dans les Cévennes, accentué par la maladie de Pébrine, va pousser un de ses petits cousins, Auguste MONGE – il a alors 28 ans – à quitter SAINT JEAN DE CEYRARGUES (Gard) pour l'Algérie.

D'abord employé comme ouvrier, affecté aux travaux de défrichement, de plantation d'arbres, d'entretien des routes de la "petite Cayenne d'Algérie", RELIZANE.

C'est là qu'il va faire la connaissance de Mathieu ALLEGRE, un déporté politique transporté en Algérie à la suite du coup d'état de 1851. Une décision du 1^{er} octobre 1852 a commué sa peine en surveillance et décider de son retour à Ganges. Mathieu a le virus de l'Algérie et, deux ans plus tard, sollicite un passage gratuit, pour rejoindre son beau-frère Justin FOUCARD, employé aux salines d'ARZEW ; il y obtient satisfaction.

Plus tard il figurera sur la liste générale des citoyens victimes d'un coup d'état faisant partie de la catégorie visée par l'article 6 de la Loi du 30 juillet 1881, proscrits ou victimes frappés par des décrets ou arrêtés de transportation sous le n°23 – Profession : fermier des salines – Domicile RELIZANE (ORAN).

Entre temps, en effet, les deux beaux-frères ont obtenu la concession des salines proches de Relizane. Les affaires sont florissantes. Devenu propriétaire à Relizane, Mathieu siège à la Commission des centres de colonisation, à 13 km de RELIZANE, sur la route d'INKERMANN et, au-delà, ALGER.

Cette région a été pacifiée par les généraux BOURJOLLY et LAMORICIERE. On prête à ce dernier d'avoir rapporté au Gouverneur : « ...le combat de ZEMMORA a causé dans toute la population un tel découragement qu'il a puissamment contribué à sa soumission, l'impression risque d'être durable... »

Le site d'OUED-DJEMÂA

Auguste MONGE, Benjamin OLIVE, Fuleran BENIQUEL, Jean VILLARET furent les premiers à s'y installer bientôt rejoints par Adolphe BAYET, Jean François MOUNIER, et plus tard Olive BELLIDENT.

Pour la majorité ils débarquaient là avec leur seul courage, le cœur rempli d'espoir de retrouver, un jour, une vie meilleure.

Le Centre d'OUED DJEMÂA s'étendra sur 1 431 hectares, dépendant de la Commune Mixte de l'HILLIL, avant de dépendre de celle de ZEMMORA à la création de celle-ci le 14 avril 1888.

Le 14 juillet 1876 l'ingénieur remet son rapport concernant la création du Centre : Captage de la fontaine d'EL BEIDA :

-Fouille et pose.....	38 500 Francs,
-Captage.....	3 000 F
.Nivellement et plantations.....	2 000 F
.Ecole et Chapelle.....	16 500 F
.Routes, chemins d'accès, chemin des salines....	16 500 F
Total.....	76 850 F

Le plan du village était à l'image de la majorité des autres, un rectangle limité à l'Est d'un de ses côtés par l'Oued DJEMÂA. Sur les pourtours les Boulevards appelés à recevoir les plantations d'arbres (caroubiers, mûriers, faux-poivriers). La rue centrale, large avenue, passage de la RN 4 ORAN-ALGER. Au centre du bourg, trois grandes places, deux au Nord de la RN 4, séparées par la route de la gare et des salines, au Sud de cette route nationale, une place (de la superficie des deux précédentes) constituées des lots 154 et 155 réservés, à recevoir l'ensemble Eglise - Mairie - Ecole.

OUED DJEMÂA devient FERRY

Conformément à l'article 7 du décret de l'Assemblée Nationale du 19 septembre 1848, le village doit, bientôt être assimilé au régime municipal des communes des territoires civils. Ses concitoyens désignent Auguste MONGE comme premier Adjoint spécial.

C'est là le début d'une longue histoire d'amour des MONGE pour l'administration du village. Ils vont se succéder tour à tour :

-1 : Auguste MONGE (1878 – 1894),

-2 : Auguste MONGE fils (1894 – 1932),

Monsieur FABRY assurant un intérim : entre 1932 – 1937,

-3 : Henri MONGE (frère du 1^{er}) (1937 – 1940),

Monsieur Alexandre JACQUET pendant la période de VICHY (1940 – 1944),

-4 : Clovis MONGE (neveu du 2^{ème}) (1944 – 1947),

-5 : Albert MONGE (fils du 3^{ème}) (1947 - 1962



L'un des premiers actes d'Auguste MONGE sera de demander l'agrandissement du Centre ; il multipliera les démarches après une première demande officielle enregistrée le 23 mars 1883, obtenant cette mention : « *il ne sera pas possible de statuer sur l'agrandissement du Centre colonial d'Oued Djemâa tant que l'approbation du programme général actuellement soumis au Gouvernement n'aura pas été approuvée...* » .

Bientôt, effectivement, il ne restera plus aucun lot de culture disponible, les plus anciens accueillent les nouveaux arrivants, les familles LABROT, CAMBON, BEAUDET, SIMON et une femme courageuse la Veuve CHALLIER, mais, dans cette plaine du CHELLIF où il était difficile de savoir ce que nos ancêtres ont éprouvé de difficultés faisant face à la maladie, la chaleur torride, où le manque d'eau pour les hommes, les bêtes et les cultures accroît leur misère. Au point qu'un rapport de la Commune Mixte signale au Gouverneur général, le 6 août 1880, son manque et l'absence de récolte au point qu'il est accordé un secours global de 500 francs et que certains ont même été autorisés à s'absenter de leurs terres 6 mois (d'avril à novembre) pour aller travailler ailleurs. Pour Auguste MONGE ce "ailleurs" sera ASSI AMEUR où Auguste junior sera berger.

Avant de se réinstaller à OUED DJEMÂA Auguste a fini de convaincre son épouse et ses deux autres fils, Clovis et Henri à quitter SAINT JEAN DE CEYRARGUES.



Mairie de FERRY

Déjà se dessine cet agrandissement du centre quant une minute de lettre du Gouverneur Général à Monsieur le Préfet d'Oran du 19 avril 1893, dit :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il m'a paru convenable de profiter de l'occasion de l'agrandissement du Centre d'Ouled-Djemâa pour donner à ce village un vocable français. J'ai décidé, en conséquence, qu'il serait désigné à l'avenir sous le nom de FERRY, en mémoire de l'illustre homme d'Etat qui portait à l'Algérie un si grand intérêt et lui avait voué un si grand attachement. Je vous prie de bien vouloir donner des instructions pour qu'à l'avenir et jusqu'à ce qu'un décret l'ai sanctionné, ce nom soit substitué dans la correspondance officielle, à celui d'OUED-DJEMÂA ».

Le Gouverneur dit FERRY là où le Préfet écrira Jules FERRY....(*ndlr : Voir au chapitre 3*) c'est le refus des gens du village qui bien que reconnaissant tout l'intérêt qu'a porté l'ancien ministre à l'Algérie, lui reprochent d'avoir été franc-maçon, eux qui sont tous catholiques. Ce sera le dernier combat inachevé, d'Auguste qui va disparaître, à 54 ans, le 15 janvier 1894. Pour lui succéder ses concitoyens désignent son fils aîné, **Auguste**.

Auguste junior hésite, lui qui arrivé en Algérie à l'âge de 7 ans, n'a pas fréquenté d'école.

Mais à ASSI AMEUR, pendant qu'il gardait les troupeaux il a connu Léonie KRAUSS, fille de Jean qui a fui le duché de Bade pour ne pas devenir Allemand. Léonie qui fréquente l'école lui apprend à lire et à écrire, plus tard, Jean et Auguste (le père) étaient devenus amis, Jean rejoindra OUED-DJEMÂA avec toute sa famille et Léonie, première femme à avoir le brevet supérieur, épousera Auguste.

Celui-ci ayant beaucoup appris, finit par accepter de prendre en charge les destinées de FERRY.

Sa sagesse aidant, lui et ses concitoyens finissent par accepter que leur village s'appelle FERRY et non Jules FERRY. Ne nous y trompons pas tout de même, homonymie il n'y a pas, nos ancêtres n'étaient pas dupes ! Beaucoup appelaient notre village FERRY-LES-Salines ; si la proximité des salines permettait l'amalgame c'est aussi un peu à cause des chemins de fer qui avaient donné le nom des salines (FERRY), à la gare. Peu savent qu'en fait les Salines étaient sur le territoire de la Commune Mixte de CLINCHANT, alors que FERRY appartenait à celle de ZEMMORA.

Le décret d'agrandissement du centre est signé le 14 novembre 1896 par Félix FAURE, Président du Conseil d'alors, lui attribuant 15 nouveaux lots qui vont permettre d'accueillir de nouveaux arrivants.

L'extension

Cette extension aura une superficie de 380 hectares 27 ares et 90 centiares. C'est avec ravissement que les frères MONGE (Auguste, Henri et Clovis) accueillent leur cousin Siméon. Bien que soutenu il ne persévéra pas.

En ce qui concerne Joseph GAUTHIER, il détient le record du plus court séjour ; un rapport du 12 mai 1897 stipule : « ...ce Monsieur est arrivé à 14 heures et en était reparti dans la soirée...Ce monsieur prétend qu'en arrivant à FERRY, il a été frappé par la stérilité du sol où les arbres, ni la vigne, ne pouvaient croître... » en prêtant des propos à l'Adjoint spécial qui furent infirmés, le mettant hors de cause, après enquête.

Il est vrai qu'on n'avait pas tenu compte, dans cette région où l'eau était rare, du climat et que ce n'est qu'après de

nombreuses démarches, que l'administration restitua à la culture les lots de vigne attribués à l'origine. Le seul lot qui fut maintenu en production l'était encore dans les années cinquante et encore ne l'était-il que comme un sacerdoce par Robert BELLIDENT qui n'en tirait qu'un profit extrêmement faible en regard du travail investi.

Auguste MONGE contribua au développement du village :

- les rues et places plantées de ficus, caroubiers, faux-poivriers,
- équipement de trottoirs,
- constructions d'un réservoir et d'un silo à grains,
- et d'une école qui fut achevée en 1924, avant le bureau de poste.

Cependant sa préoccupation majeure restera l'eau. Il obtient le 12 février 1897, une subvention pour le ré-haussement du barrage existant. Multipliant les démarches, faisant signer des pétitions à ses amis et administrés, expédiant des télégrammes et des lettres, il obtient le captage des sources de la forêt de Semmora. Pour une somme initiale de 55 586 francs et 40 centimes, les travaux sont l'objet de sabotages des indigènes, de malfaçon et, de rapports en expertises et vont durer quinze ans avant que l'eau ne coule aux robinets. On est alors loin des "deux litres seconde qu'il suffit de prélever à la source d'AÏN SULTANI", comme il l'avait préconisé à l'origine.

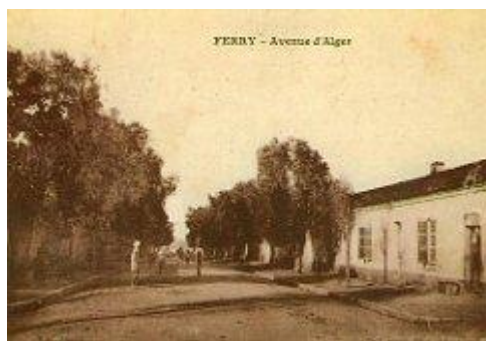


FERRY : Le canal d'irrigation



FERRY : Le point d'eau

Cette eau sera la préoccupation majeure des Ferriens, Auguste MONGE entreprenant de nouvelles démarches pour, cette fois, l'irrigation, à partir du barrage de la MINA.



FERRY

et



la Gendarmerie

En 1932, pour des raisons de santé, Auguste MONGE abandonnera ses fonctions. Membre de diverses Caisses régionales, il refusera tous les honneurs.

Les Ferriens

Ce récit de la création de OUED-DJEMÂA, devenu FERRY il y a tout juste 120 ans, nous l'arrêterons là, la vie à FERRY, du moins dans la continuité des années qui suivirent la création des centres de colonisation n'ayant été faite que de travail, dans cette plaine du CHELIFF où le soleil en découragea beaucoup.

Une plaine Oranaise transformée par l'irrigation : LA MINA (Auteur Roger TINTHOIN)

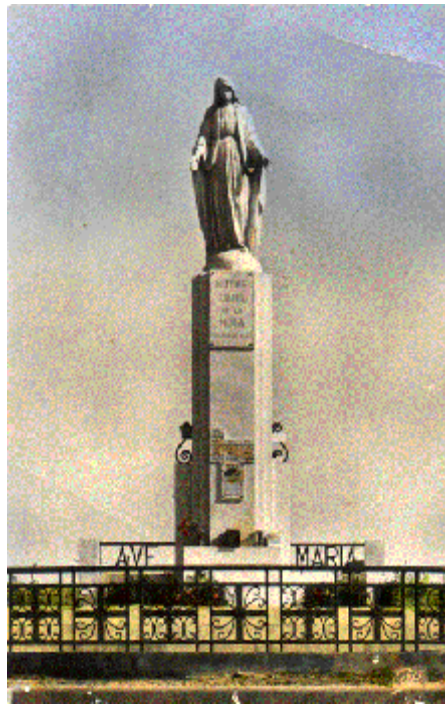
Source : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1954_num_42_2_1127

Parmi les plus défavorisées du TELL algérien sous le rapport de la pluviosité (300 à 400 mm de pluie par an), les Basses Plaines de l'Oranie sont actuellement les plus fertiles et les plus peuplées (78 habitants au km²). La plaine de LA MINA, la dernière mise en valeur de façon intensive, présente aussi le développement le plus rapide.

Le milieu géographique

Le milieu géographique doit son originalité à la « combinaison » d'un *relief* en cuvette de 60 mètres d'altitude moyenne, d'un *climat* à sécheresse saisonnière accentuée, d'*eaux courantes* peu abondantes, de *terres fortes*, parfois salées, d'une *erbe broussailleuse* d'halophytes et jujubiers sauvages.

Les conditions naturelles sont donc peu favorables, et la mise en valeur agricole exige impérieusement de suppléer à l'insuffisance des précipitations.



Notre Dame de La MINA à RELIZANE

Le relief

Comme ses voisines, les dépressions sublittorales de la MITIDJA à l'embouchure du RIO SALADO, la plaine de LA MINA est une région de subsidence, résultat de mouvements orogéniques atlasiques qui, depuis la fin de l'Eocène, semblent se poursuivre jusqu'à l'heure actuelle.

Séparée de la plaine de l'HABRA-MACTA par le bombement de l'HILLIL, elle est circonscrite par les avant-monts grésomarneux des chaînes atlasiques moyennes du DAHRA au Nord, de l'OUARSENIS au Sud-est, des BENI CHOUGRANE au Sud-ouest et par la "montagne" de BEL HACEL à l'Ouest.

Région d'invasion marine jusqu'au Sahélien, elle reste lagunaire et endoréique jusqu'à la constitution du cours exoréique de LA MINA, au milieu du Flandrien.

Remblayée d'épais dépôts alluviaux, elle s'étale au Nord, en avant des larges cônes de déjection des oueds atlasiques : MINA, HILLIL, MAGROUNA et DJEMAA. Au centre et au Nord, elle est occupée par des cuvettes fermées : CHANTRIT, DAYA et Sebkha Bou ZIANE ou Saline de FERRY.

A la limite des plaines de la MINA et du CHELIF, la saline de FERRY est un lac salé elliptique de 1 600 hectares, inondé en hiver, desséché partiellement en juin ou juillet. On en extrait du sel : 17 000 t. en 1948. Le fond de cette cuvette, à 40 mètres d'altitude, est dominé par un bourrelet en croissant, composé de sables limoneux délitescents, criblés de cristaux de gypse, parfois encroûtés de dépôts calcaires. Monsieur GAUCHER y voit une « sebkha tectonique » occupant une voûte anticlinale décapée. Au Sud, la DAYA de FERRY est un bassin fermé alimenté par les eaux des pluies hivernales évacuées, avec une forte salure, par un émissaire. La cuvette de CHANTRIT et la partie Nord de la plaine est le réservoir des nappes de la MINA, des oueds Bou KHADDOU et HILLIL s'écoulant souterrainement, vers le Nord.

D'après FISCHER et DALLONI, cette plaine n'est pas une simple cuvette synclinale comme celle de la Sebkha d'ORAN. Elle a été sur-creusée par la MINA ou un CHELIF primitif, de fort débit, pendant les périodes pluvieuses de la fin du Pliocène et du début du Quaternaire, dont les produits de transport, détritiques et hétérogènes, reposent directement sur les marnes et argiles miocènes.

Coteaux, terrasses, bas-fonds marécageux, dunes continentales, sebkha et daya donnent quelque variété à la plaine, dont la monotonie est accentuée par la sécheresse estivale et le tapis de plantes halophiles.

Les coteaux du Pliocène supérieur au Fort Vigie de RELIZANE (122 m), au Sud et à l'Est de FERRY (150-180 m) et au TOUILA (150 m) sont constitués d'alluvions très anciennes aux éléments très bien roulés, cimentés en conglomérats avec les lits de grès et recouverts d'une croûte sablo-calcaire.

Les terrasses supérieures du Quaternaire, formées de cailloux roulés et de sables grossiers, découpées dans les anciens cônes de déjection des oueds tributaires du CHELIF, dessinent un gradin d'une trentaine de mètres au-dessus des *terrasses moyennes*. Celles-ci représentent d'anciens dépôts sableux, limoneux et parfois caillouteux, de la MINA et de l'oued HILLIL, épais de 10 à 12 mètres, recouverts d'une croûte calcaire assez épaisse.

Le climat

Abritée de l'influence rafraîchissante et humide de la mer par la barrière massive du DAHRA, au Nord, la plaine subit un climat continental assez voisin de celui de la vallée du CHELIF, plus excessif que celui des plaines occidentales du SIG et de l'HABRA, ouvertes au Nord.

Ses caractéristiques essentielles sont : une faible pluviosité annuelle (325 mm), irrégulière d'une année à l'autre (du simple au septuple, 100 mm en 1922, 167 mm en 1867, 659 mm en 1870 et 1928), une sécheresse estivale de juin à septembre (moins de 7 % du total des pluies annuelles), de fortes gelées d'hiver (minimum extrême -5°), de grosses chaleurs d'été (maximum extrême 48°6) et une active évaporation due à la fois à la température et aux vents desséchants de l'été (une quinzaine de jours de siroco en moyenne). L'indice d'aridité est comparable à celui des Hautes Plaines steppiques, à 120 km au Sud. C'est une région semi-aride.

Les eaux

Une série d'oueds et de chabets, disposés éventail, peu abondants et très irréguliers, descend vers le centre de la plaine, où ils n'ont pas de lits définis et finissent par se perdre. Ce sont : la MINA à 25 km de son confluent avec le CHELIF, l'oued CHELIF qui parvient à peine à attendre la MINA, les oueds BOU KHADDOU, TLIQUANET, MALAH, HADDAD, KHELLOUG, MAGROUNA et DJEMAA.

Ils charrient tous des eaux saumâtres par suite de l'existence de sources salées et du lessivage des terrains salins triasiques et miocènes de l'amont.

Ces eaux s'infiltrent et s'accumulent dans les couches sablonneuses inter-stratifiées entre les argiles salées, se salent et constituent des nappes qui s'écoulent souterrainement, se dispersent et viennent sourdre dans les petites dépressions imperméables où elles forment des marais après les fortes pluies d'hiver et les irrigations trop abondantes.

Monsieur GAUCHER a reconnu dans la plaine l'existence d'une série de nappes d'eau. Les unes peu ou pas salées, comme celle de la MINA alimentée par les infiltrations de l'oued en crue. Les autres, saumâtres, sont grossies par les chabets Sud-est de la plaine. Parmi les nappes superposées salées de la cuvette de CHANTRIT et de la basse MINA, de la Sebkha BOU ZIANE et de la Daya, seules les deux premières ont une action sur la salure de la plaine.

La MINA se traîne, à l'Ouest de RELIZANE, en un cours paresseux, en large arc de cercle, et s'écoule péniblement vers le Nord en décrivant de très nombreux méandres, quelquefois menacés de recoupement. Elle charrie en moyenne, chaque année, 140 millions de mètres cubes qui s'écoulaient autrefois, en pure perte, vers le CHELIF. Le débit annuel peut varier du simple au décuple d'une année sèche (1937-1938) à une année très pluvieuse (1927-1928 : 280 millions de m³). Le régime de l'oued, dominé par les variations saisonnières du climat, est caractérisé par des maigres d'été (2.500 l/sec. en juillet et août au barrage des BAKHADDA) et des hautes eaux d'hiver (12.000 l/sec.) dues aux pluies de décembre-janvier qui maintiennent le débit jusqu'en mars au-dessus de 8.000 l/sec. En période normale, on peut compter sur un débit annuel particulièrement constant.



[Le Barrage mixte de Bakhadda qui se situe dans le département de Tiaret faisait partie du programme dit « Le programme de 1920 » avec les barrages des Beni-Bahdel, de Bou-Hanifia, de l'Oued-Fodda, du Ghrib, du Ksob, des Zardézas et de Foum-el-Gueiss qui formaient un ensemble remarquable, qui a augmenté considérablement le potentiel économique de l'Algérie grâce à la législation spéciale sur l'exploitation en vue de l'irrigation (Décret-loi du 30 octobre 1935).

Le barrage de Bakhadda, sur la Mina affluent du Cheliff, est un barrage en enrochement de 45 mètres de haut. Le masque étanche d'une technique un peu plus ancienne, est en béton armé souple.

La surélévation du barrage sur la haute Mina, en 1960 fut un travail intéressant puisqu'il permis, moyennant une dépense relativement faible, d'augmenter de 14 millions de m³ la capacité de la retenue, celle-ci étant portée de 37 à 51 millions de m³.

Ainsi pouvait-on irriguer vraisemblablement 3.000 hectares supplémentaires dans le périmètre de la Mina (centré sur Relizane), tout en améliorant les irrigations existantes.

Sur la dépense, chiffrée à 400 millions de francs de l'époque, 189 millions restaient à dépenser en 1960.]

Source : <http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/03/16/26666352.html>

Les sols

Monsieur GAUCHER distingue plusieurs sols alluviaux dans la plaine de la MINA : « les terres rouges, limoneuses ou argileuses...à éléments tyrrhéniens et monastiriens...remaniés par l'érosion flamandienne, s'étendent au pied des collines de la périphérie.

« Les terres fortes argileuses grises, les plus importantes, empruntées aux argiles salées helvétiques et sahariennes, ont été amenées par les ravins...dans la partie centrale de la plaine » où elles se fendillent profondément en été.

« Les terres sablonneuses, peu importantes, ont été entraînées par les crues des oueds », au pied des coteaux gréseux de la Montagne de BEL HACEL où elles sont reprises par les vents pour donner naissance aux dunes de TAHAMDA. A moins 10 mètres de profondeur, le sous-sol est plus salé que le sol.

Végétation.

Le drainage mal assuré, la salure des sols et des eaux favorisent le développement de 4.000 hectares d'herbe sporadique d'halophytes (Salsolacées, Soudes, Atriplex), recouvrant une couche de sels impropres à la culture, surtout autour de la DAYA et de la cuvette de CHANTRIT. Sur le bourrelet de la Sebkhia de BOU ZIANE, on récolte l'*Atriplex mauritanica*, la *Sueda fruticosa* et le *Plantago psillium*. « Les dunes de TAHAMDA sont fixées par une végétation spontanée (Phragmites) et des plantations (Saccharum), grâce à l'humidité du sous-sol ».

Quand la teneur en sel est de 1 gr %, des légumineuses spontanées s'y développent, quand elle atteint 2 gr 5 % les papilionacées, plus rares, sont remplacées par les halophytes. La plaine aride de 1860 n'offrait que quelques touffes de tamarins et de lauriers roses aux abords de la MINA et des jujubiers touffus à l'emplacement actuel de la ville.

X

Œuvre à long terme, fonction de l'équipement hydraulique, la mise en valeur est encore inachevée, en 1953, mais, dans l'ensemble de son développement agricole, on peut reconnaître trois stades successifs en relation avec la construction des ouvrages : barrage de dérivation de la MINA inférieure, barrage-réservoir des BAKHADDA, barrages-réservoirs sur les affluents de la MINA.



L'introduction de la combinaison agricole adoptée par la colonisation française remonte à un fait d'origine politique, la conquête de l'Algérie. Nous avons assisté à l'arrivée des Français, puis des Espagnols, et à l'enracinement local d'un groupement humain nouveau, en croissance constante, grâce à l'immigration, sauf en périodes de crises : choléra et paludisme endémique. Les nouveaux venus apportent avec eux l'expérience atavique d'agriculteurs de pays évolués et la possession de techniques agricoles : culture sèche et culture par arrosage.

Avant la création d'un habitat européen – le village – et d'une forme d'habitat – la maison -, il ne s'agit, au point de vue agricole, que d'une action passive : association avec les indigènes, absence de structure agraire, location de terrains domaniaux. Après expropriation administrative et appropriation européenne des terres domaniales et tribales, établissement

d'un cadastre schématique et défrichement, les Européens pratiquent la culture des céréales uniquement pour subsister. Cette première « combinaison » agricole pauvre semble, un moment, faire place à une formule plus riche : la viticulture ; mais des crises (phylloxéra) entravent l'extension de la vigne, mieux adaptée au climat qu'aux sols argileux de la plaine.

Le développement d'une technique, l'irrigation, à une échelle jusqu'alors inconnue dans cette région, permet enfin à l'agriculture européenne de trouver sa vraie voie : le champ irrigué et le verger. Après quelques tâtonnements, la richesse a fait suite à l'indigence et ne cesse de s'étendre dans l'ensemble de la plaine.

Monument aux morts : Qu'est-il devenu ?

Il n'existe aucun relevé des "Morts pour la France" de cette commune



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir sur FERRY (OUED DJEMAA), cliquez SVP, au choix sur l'un de ces liens :

http://encyclopedia-afn.org/Historique_Ferry_-_Ville

http://www.vitamedz.com/ferry-les-salines/Articles_15588_96292_48_1.html

<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/ferry.html>

http://alger-roi.fr/Alger/reizane/textes/1_reizane_mina_algerianiste_119.htm

<https://www.youtube.com/watch?v=U4kcT-vXvo0>

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/03/16/26666352.html>

<http://oued-rhiou48.e-monsite.com/pages/l-echo-d-oran-du-5octobre-1951/>

<http://oran2.free.fr/VILLES%20D%20ALGERIE/F/index.html>

<http://christianpotin.canalblog.com/archives/2012/07/26/24577041.html>

2/ **Gaspard MONGE**

Gaspard MONGE, comte de Péluse est né le 9 mai 1746 à Beaune et mort le 28 juillet 1818 à Paris (ancien 10^e arrondissement). C'est un mathématicien français dont l'œuvre considérable mêle géométrie descriptive, analyse infinitésimale et géométrie analytique.

En parallèle à ses travaux de recherche, il enseigne une grande partie de sa vie et a comme élèves beaucoup des futurs grands mathématiciens français du 19^{ème} siècle.

Il joue un grand rôle dans la Révolution française, tant du point de vue politique que du point de vue de l'instauration d'un nouveau système éducatif : il participe à la création de l'École normale de l'an III et de l'École polytechnique (en 1794), deux écoles où il enseigne la géométrie. Il concourt également avec Berthollet, Chaptal et Laplace à la création de l'École d'arts et métiers.

Il est également membre de la commission des sciences et des arts lors de la campagne d'Italie (1796-1797), et chargé de mission dans l'expédition d'Égypte (1798-1799).

Le 12 décembre 1889, ses cendres ont été transférées au Panthéon.



Biographie : Cliquez SVP sur ce lien : http://fr.wikipedia.org/wiki/Gaspard_Monge

3/ **Jules, François, Camille FERRY**

Jules FERRY, est né le 5 avril 1832 à Saint-Dié (Vosges) et mort le 17 mars 1893 à Paris. C'est un homme politique français.

Député des Vosges de 1879 à 1889.

Sénateur des Vosges de 1891 à 1893.

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts du 4 février 1879 au 23 septembre 1880.

Président du Conseil, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts du 23 septembre 1880 au 14 novembre 1881.

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts du 30 janvier au 7 août 1882.

Président du Conseil, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts du 21 février au 20 novembre 1883.

Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères du 20 novembre 1883 au 6 avril 1885.



Le nom de FERRY est une contraction du nom de Frédéric, très usitée dans le patois vosgien. Il commença ses études au collège de Saint-Dié et les termina au lycée de Strasbourg ; puis il vint faire son droit à Paris et s'inscrivit au barreau.

Opposant à l'Empire, membre du gouvernement provisoire en 1870 et maire de Paris en 1871, il est l'auteur des lois de la III^e

République, restaurant l'instruction obligatoire et gratuite qui avait été instituée en 1793, sous l'impulsion de Louis Joseph Charlier. Considéré comme le promoteur de l'« école gratuite et obligatoire », il est devenu plusieurs décennies après sa mort l'un des pères fondateurs de l'identité républicaine. Parallèlement, Jules FERRY montre au cours de sa carrière politique un fort engagement pour l'expansion coloniale française, en particulier en Indochine, ce qui provoque sa chute et une crise lors de l'affaire du Tonkin. Il est inhumé à Saint-Dié

Jules FERRY, avocat et homme politique, grande figure de la République, fut aussi très critiqué à son époque. Nommé maire de Paris après la déchéance de Napoléon III, les restrictions alimentaires qu'il impose au peuple de Paris assiégé par l'armée prussienne le rendent impopulaire. Hostile à la Commune, il finit par fuir la capitale.

C'est comme député des Vosges qu'il revient (1871). Après avoir été ministre plénipotentiaire en Grèce sous le gouvernement Thiers (1872-1873), il retrouve sa place à la Chambre où il devient l'un des chefs de l'opposition au gouvernement du monarchiste Mac-Mahon, remplacé en janvier 1879 par le républicain Jules Grévy. C'est alors que Jules FERRY occupe les postes de ministre de l'Instruction publique puis de Président du Conseil.

Libre-penseur, franc-maçon, il établit des écoles normales primaires pour assurer la formation d'instituteurs laïcs et exclut l'Église du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1879-1880). La *gratuité* est votée en juin 1881, l'*obligation* scolaire (entre 6 et 13 ans) et la *laïcité* en mars 1882. Une école de jeunes filles est fondée à Sèvres. Sous les deux ministères FERRY sont votées les lois de liberté de réunion et de liberté de la presse et la loi Waldeck-Rousseau de liberté syndicale. Mais devenu ministre des Affaires étrangères, sa politique d'expansion coloniale lui vaut l'hostilité de la droite nationaliste et de la gauche radicale de Clemenceau. Il doit démissionner, le 30 mars 1885.

Jules FERRY : l'entreprise coloniale

Pour FERRY, la République a un rang à tenir : *" la France ne peut être seulement un pays libre ; (...) elle doit être aussi un grand pays, exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient (...) et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie "*. Cet idéal justifie la grande entreprise coloniale que conduit Jules FERRY.



Epilogue :

....Sa politique scolaire et **sa politique coloniale étaient maintenant, en raison de leur succès, approuvées par presque tout le monde**, FERRY fut le candidat tout désigné des républicains à la présidence du Sénat lorsque, le 20 février 1893, le président Le Royer décida, pour des raisons personnelles, de « rentrer dans le rang ». Il fut, dès le second tour, proclamé candidat unique des républicains par les 155 sénateurs réunis pour un scrutin préparatoire. La presse boulangiste, conservatrice, bonapartiste, révolutionnaire ou anarchiste essaya, comme en 1887, d'en appeler au peuple de Paris. Mais la rue resta calme et, le 24 février, au cours d'une séance présidée par le vice-président Agénor Bardoux, Jules FERRY était élu président du Sénat, au premier tour. Cette élection fut saluée par les applaudissements de la gauche.

Le 27 février, Jules FERRY prit possession du fauteuil présidentiel.

Son discours inaugural devait être, en fait, le testament politique de Jules Ferry.

Le 16 mars 1893, après avoir présidé la séance du Sénat, il rentrait chez lui en se plaignant d'une grande fatigue ; dans la nuit, il fut pris d'une crise cardiaque qui n'était probablement pas sans lien avec la balle d'Aubertin. Le 17 mars, vers six heures de l'après-midi, il expirait.

Le lendemain, Alexandre Ribot, président du conseil, suivi à la Chambre des députés par 296 voix contre 170 et au Sénat par 233 voix contre 30, décidait que Ferry aurait des funérailles nationales. Il n'avait que 61 ans.

Et si vous souhaitez en savoir plus : http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=7945

4/ La Gauche, la Droite et le fait colonial en France (1880 – 1960) (Auteur Jacques MARSEILLE)

Droite, gauche : appliqués à la question coloniale, les clivages de la vie politique française demeurent-ils pertinents ? Battant en brèche quelques idées reçues, Jacques MARSEILLE révèle la complexité d'un débat qui viola parfois les frontières idéologiques : une certaine gauche restait prisonnière de sa culture jacobine, tandis qu'une certaine droite défendait des thèses peut-être plus « émancipatrices ». Mission civilisatrice des uns, pragmatisme économique des autres : laquelle des deux attitudes servait-elle le mieux les intérêts des peuples colonisés ?



Jacques MARSEILLE, historien-économiste (1945/ 2010)

Des années 1880 aux années 1960, le fait colonial a occupé une large place dans le débat politique comme dans l'imaginaire des Français ; que ce soit au temps de la grande expansion, de la dépression des années 1930 ou des tempêtes de la décolonisation, il a exaspéré les antagonismes, troublé les consciences, mis sens dessus dessous les idéologies, multiplié les paradoxes et souligné les ambiguïtés.

C'est Jean JAURES qui, au moment où se précisent les ambitions de la France au Maroc, déclare en 1903 à la Chambre des députés : « *Je suis convaincu que la France a au Maroc des intérêts de premier ordre...Je suis convaincu que ses intérêts lui donnent une sorte de droit....J'ajoute que la France a autant le droit de prolonger au Maroc son action économique et morale qu'en dehors de toute entreprise, de toute violence militaire, la civilisation qu'elle représente en Afrique auprès des indigènes est certainement supérieure à l'état présent du régime marocain* ».

Mais c'est le légitimiste LYAUTEY, convaincu qu'il y a partout « *une classe dirigeante née pour gouverner* », qui décide de construire les villes neuves coloniales à l'écart des cités musulmanes pour épargner aux *medina* le « *chancre européen* » ; qui interdit aux Européens l'accès aux mosquées, refuse de restreindre la sphère du droit coranique malgré les pressions qui s'exercent sur lui pour franciser la justice et déclare : « *On peut faire un très beau et bon Maroc en restant marocain et musulman* ».



Maréchal Hubert Lyautey (1854/1934) et le Sultan Moulay Youssef (1881/1927)

C'est Marius MOUTET, ministre socialiste du Front populaire qui, en 1936, écrit : « *Une politique coloniale socialiste aura d'autant plus de chances d'être constructive et durablement féconde qu'elle se préoccupera moins de communiquer d'une manière directe l'idéologie socialiste aux indigènes...Il faut prendre garde au déchaînement de forces incontrôlables, à la situation confuse et instable, impropre à toute construction positive, qui pourraient sortir d'une action où des notions mal digérées de lutte des classes, certains fanatismes religieux, la*

nature émotive des Africains, la dissimulation islamique et asiatique et toutes sortes d'influences souterraines se rencontreraient en des réactions complexes et imprévisibles ».

Mais c'est l'homme d'affaires Paul BERNARD qui en novembre 1937, avertit :

« L'Indochine n'est pas un laboratoire de sociologie où la nation tutrice peut poursuivre en vase clos, suivant son inspiration ou son caprice, les expériences que lui suggèrent ses idées politiques du moment. Nos protégés, l'oreille tendue aux échos qui viennent du dehors, n'acceptent pas sans les discuter les "slogans" ou les impératifs catégoriques qui résument présentement la doctrine de colonisation de la métropole.

L'élite annamite, parfaitement informée des réussites du Japon, de la Chine, puis du Siam (Thaïlande) et des Philippines dans le domaine de l'industrie, se demande si c'est bien dans l'intérêt des indigènes que les pouvoirs publics prononcent en Indochine l'interdit contre cette même industrie. Si le devoir de la France est d'épargner à ses colonies d'inutiles et souvent cruelles expériences, il ne faudrait pas qu'elle en prit prétexte pour refuser à ses protégés le bénéfice du premier principe de la déclaration des Droits de l'Homme, dont elle se flatte pourtant d'avoir fait un article d'exportation, à savoir : la liberté pour chacun de penser et d'agir dans la limite compatible avec le respect des lois ».

C'est Pierre MENDES-France qui, exposant le 19 novembre 1954 à Washington la politique française en Afrique du Nord, précise : *« L'Afrique du Nord forme le rivage méridional de la Méditerranée comme la Provence en constitue la rive septentrionale. Près de deux millions de Français habitent aujourd'hui cette région. Ils y ont apporté l'ordre, le progrès et la prospérité. Ses destinées demeurent indissolublement associées à celles du continent européen ».*

Mais c'est Raymond ARON qui, en juin 1957, écrit dans *La tragédie algérienne* : *« La reconnaissance d'une nationalité algérienne est rendue indispensable par les faits démographiques et économiques, tout autant que par les revendications de la guerre déchaînée »...* Et c'est le général de Gaulle qui, dans sa conférence de presse du 11 avril 1961, achève le processus de décolonisation en déclarant : *« L'Algérie nous coûte – c'est le moins que l'on puisse dire – plus cher qu'elle nous apporte... Voici que notre grande ambition nationale est devenue notre propre progrès, source réelle de la puissance et de l'influence. C'est un fait, la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique ».*



Jean Jaurès (1859/1914)



Pierre Mendès-France (1907/1982)



Raymond ARON (1905/1983)

Certes, la dialectique "droite-gauche" ne peut se réduire à un montage de citations. Le seul intérêt de ce jeu dialogué est de mesurer si, des conquêtes au reflux, la grille de lecture "droite-gauche" présente un intérêt quelconque pour résoudre les interrogations essentielles qui jalonnent l'histoire coloniale française. Pour ce faire, il faudrait bien évidemment définir les contours des forces de gauche et des forces de droite, faire la part de la conjoncture et des thèmes permanents, distinguer la parole des "prophètes" du sentiment des "fidèles". Ambitions incompatibles avec la taille de cette esquisse.

Néanmoins, à travers trois moments forts de l'histoire coloniale, le débat assimilation/association à l'aube du 20^e siècle, le problème de l'industrialisation dans les années 1930 et celui du coût de la domination dans les années 1950, on tentera de mesurer si l'image stéréotypée d'une gauche progressiste à l'écoute des peuples dominés et celle d'une droite conservatrice hostile à toute forme d'évolution ne doivent pas être retouchée.

A suivre : Mission civilisatrice ou utopie révolutionnaire ?

5/ Le complexe gazier d'In Amenas redémarre, 18 mois après l'attaque terroriste

Un an et demi après une attaque terroriste qui a entraîné la mort de 40 salariés et la destruction d'une partie de ses infrastructures, le complexe gazier d'In Amenas, en Algérie, redémarre ses activités. La sécurité du site, jugée "trop tributaire de l'armée algérienne", a été revue.

Plus de dix-huit mois après l'attaque islamiste de janvier 2013 durant laquelle 40 salariés (39 étrangers et un Algérien) ont été tués, le complexe gazier de Tiguentourine, près d'In Amenas en Algérie, reprend ses activités, a annoncé ce lundi le groupe

norvégien Statoil, coopérateur du site avec le britannique BP et la société nationale des hydrocarbures de l'Algérie, Sonatrach.



[Avant l'attaque le complexe d'In Amenas fournissait 11,5 % de la production de gaz naturel de l'Algérie. © Statoil]

Nouvelles mesures de sécurité...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://economie.jeuneafrique.com/index.php?option=com_content&view=article&id=22935

6/ Les écoles françaises fortement convoitées par les Algériens

<http://www.tsa-algerie.com/2014/08/31/les-ecoles-francaises-fortement-convoitees-par-les-algeriens/>

Deux écoles françaises à Alger : celle de Dély Brahim (dépendant du lycée Alexandre Dumas à El Biar) et la petite école d'Hydra qui dépend de la Mission laïque française.



Chaque année, c'est le parcours du combattant pour les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans l'une de ces prestigieuses écoles. Les parents français et algériens cherchent souvent à éviter les écoles publiques algériennes, dont la qualité de l'enseignement s'est considérablement dégradée. Une récente étude du magazine américain *The Economist* place l'Algérie dans le top 10 des villes les moins vivables, en prenant notamment comme critère l'éducation.

Ces écoles sont extrêmement chères. Par exemple à la petite école d'Hydra : une année de scolarité coûte entre 850 000 et 2 900 000 Dinars. Malgré cela, la demande est toujours plus forte dans ces établissements. Et la sélection est féroce. L'établissement français d'Alger impose un examen d'entrée pour les enfants qui souhaitent l'intégrer.

« Il y a une demande absolument hallucinante. Il y a 28 000 Français en Algérie. Et vu que les établissements locaux ne sont pas au niveau pour que les parents puissent ensuite envoyer leur enfant en France, vous imaginez la pression sur ces écoles », explique une source diplomatique.

Pour tenter de désengorger ces deux écoles, deux projets sont en cours de discussion. Deux écoles, l'une à Oran et l'autre à Annaba, devraient être construites dans les années à venir. L'accord a été entériné lors de la visite d'État de François

Hollande en Algérie en 2012. L'Algérie a finalement accepté après des années de conflit autour du statut du Centre culturel algérien et de l'école algérienne à Paris. Mais depuis, le dossier piétine.

La construction de ces deux établissements permettrait, également, de rattraper un peu le grand retard pris par l'Algérie face à ses voisins. Le Maroc possède vingt-trois établissements français et la Tunisie en abrite neuf. Ce qui permet à ces pays d'offrir aux expatriés, mais surtout aux locaux, un enseignement plus développé que s'ils étaient passés par l'enseignement public de chacun de ces pays. L'enjeu est également de former les futurs cadres du pays, qui auront été éduqués à l'ombre du parapluie français. Ce que ne permet pas l'Algérie avec son réseau très limité d'écoles internationales.

7/ Enrico MACIAS : "Le HAMAS enferme les Palestiniens dans des écoles et des hôpitaux"

Dans une interview accordée au quotidien français Le Parisien, le chanteur français d'origine algérienne Enrico Macias a pris publiquement position pour la première fois depuis le début de l'offensive israélienne sur Gaza il y a maintenant plus d'un mois. S'il déplore les victimes civiles, l'artiste de confession juive réitère son soutien à Israël et critique le Hamas...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.algerie-focus.com/blog/2014/08/enrico-macias-israel-ne-peut-pas-se-permettre-de-perdre-une-bataille-car-cest-son-existence-meme-qui-est-en-jeu/>

Ndlr : Je sous invite surtout à lire les commentaires.....

EPILOGUE OUED-EL-DJEMMAA

Année 2008 : 23 480 habitants



Relizane : Un groupe chinois investira 5 millions d'euros dans un projet agricole

http://elwatan.com/regions/ouest/actu-ouest/relizane-un-groupe-chinois-investira-5-millions-d-euros-dans-un-projet-agricole-29-03-2014-250996_222.php



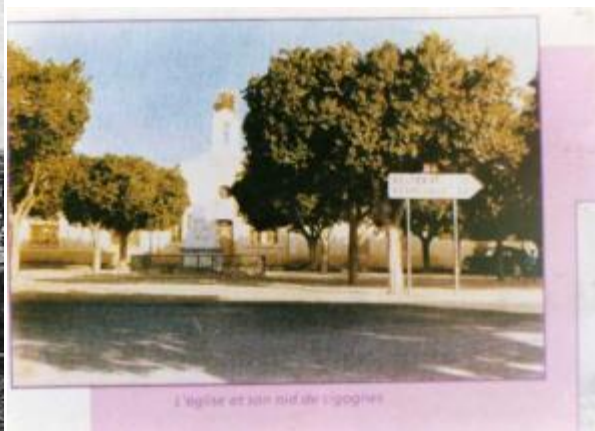
Le groupe chinois promet «un transfert de technologies par la formation des chercheurs algériens dans la valorisation des terres salines».

«Nous comptons investir 5 505 511 euros pour financer un projet pilote portant sur l'aménagement des terres agricoles salines», a affirmé le DG de CHINA agriculture développement co.ltd en marge de la visite qui l'a conduit, ce week-end, sur le site de la station expérimentale de l'Institut national des recherches agronomiques de H'madena dans la wilaya de Relizane.

«S'étalant sur une période de trois années, le projet consiste en l'intégration des techniques avancées dans le domaine de la valorisation des terres agricoles salines et alcalines. Il porte aussi sur le renforcement du corps technique afin de réaliser un développement agricole durable», a souligné le représentant chinois qui a précisé que «cette coopération sino-algérienne s'inscrit dans le cadre des relations stratégiques entre les deux pays».

Abordant le contenu du projet, le responsable chinois a affirmé qu'il est question de transfert des nouvelles technologies retenues dans l'aménagement des terres salines, la fourniture des appareils et autre matériel utiles pour les analyses chimiques du sol, l'installation des serres à compartiments avec des systèmes d'irrigation et la coopération scientifique avec essentiellement la formation des chercheurs concernés par le dossier de l'aménagement des terres salines.

L'occasion était aussi saisie par la délégation chinoise, qui était accompagné du DG de l'INRAA, pour s'enquérir de l'état d'avancement des activités du projet qui a porté, dans sa première étape, sur la réalisation de 20 hectares divisés en plusieurs parcelles. Des explications concernant le dosage de chaque parcelle ont été fournies par les techniciens algériens en exercice sur le lieu. «Nous avons diversifié nos essais en irrigation (submersion, aspersion, ou goutte-à-goutte) et en teneur des différents produits chimiques et nous sommes sur le point de tirer au clair les résultats de nos expériences» a souligné un des cadre de la station qui a beaucoup insisté sur les irrigations d'appoint ou les irrigations intelligentes.



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO